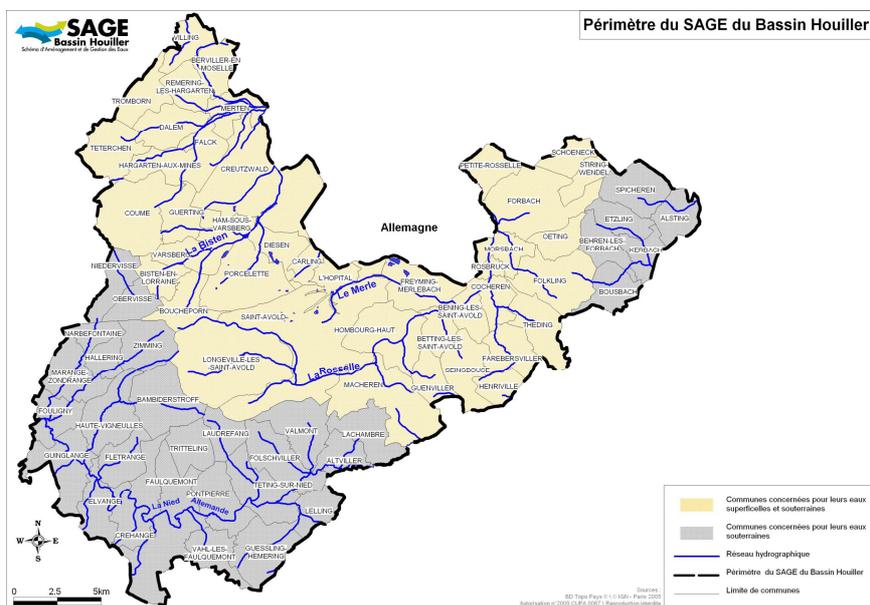


RAPPORT ANNUEL ANNEE 2014

Ce rapport est établi conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement. Adopté en séance plénière, il est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.



L'arrêté n° 2008-DDAF/3-77 du 4 avril 2008 fixe le périmètre du SAGE du Bassin Houiller.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté n° 2008-DEDD/3-129 du 1^{er} Août 2008.

En raison des diverses élections et modifications des services de l'Etat, une demande de mise à jour de l'arrêté de constitution de la CLE a été demandé au Préfet en Août 2012. L'arrêté de modification est paru le 10 avril 2013.

Pour anticiper la fin du mandat de la CLE (30 septembre 2014), le renouvellement complet de la CLE a été sollicité en mars 2014. Une difficulté dans la désignation des représentants du collège des élus a ralenti le processus. L'arrêté de renouvellement n'a pas pu voir le jour en 2014.

SOMMAIRE

1. Moyens humains et logistiques.....	2
2. Historique des étapes du SAGE	2
3. Réunions pour le SAGE – Rédaction des documents du SAGE	2
4. Réunions annexes.....	3
5. Animation dans le cadre de l'élaboration du SAGE.....	5
6. Communication.....	7
7. Programme prévisionnel.....	8

1. Moyens humains et logistiques

Le Conseil Général de Moselle est la structure porteuse du SAGE Bassin Houiller pour sa phase d'élaboration. Il accompagne la CLE et est Maître d'Ouvrage des études nécessaires. L'animatrice du SAGE, Emilie LEBOEUF, a signé un contrat de trois ans en octobre 2011 pour poursuivre la mission. Elle assure le secrétariat administratif de la CLE, suit les études et participe à l'élaboration des documents. Le 30 septembre 2014, le contrat d'Emilie LEBOEUF est arrivé à son terme et n'a pas pu être renouvelé du fait de contraintes administratives. Afin d'assurer la continuité de la mission sans coupure, Agnès DAUNOIS, en poste au Conseil Général, a été déchargée de ses missions, pour continuer le travail entrepris et mettre à profit la dynamique créée.

La période du 20 juin 2014 au 30 septembre 2014 a permis, par le biais d'un travail à 2 mains, une bonne transmission de l'ensemble des informations à la nouvelle animatrice et une progression ininterrompue du travail engagé.

2. Historique des étapes du SAGE

L'état des lieux a été confié à des bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'eau (eaux superficielles, eaux souterraines) et dans la démarche participative. L'étude d'état des lieux a démarré début 2009 et s'est achevée en mars 2013, date à laquelle la CLE a validé le document.

Un inventaire des zones humides du Bassin Houiller a été mené entre mars 2011 et juin 2012. Le Syndicat Mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle, le Conseil Général de Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Lorraine ont été les partenaires de cette étude, réalisée par ASCONIT Consultants.

L'évaluation Environnementale a été confiée au bureau d'études Atelier des Territoires et a démarré en mai 2013. Le travail rendu étant inachevé et le prestataire n'ayant pas sollicité une prolongation du délai du marché, l'évaluation environnementale a été finalisée par les services du Conseil Général. Ce choix a été fait dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et de rapidité d'exécution.

Pour la définition de la stratégie du SAGE, la rédaction des documents du SAGE ainsi que pour les phases de consultations / enquête publique, la CLE bénéficie de l'appui d'un groupement de bureaux d'études (ACTeon, ARTELIA et ANTEA dans un groupement solidaire). Le marché a démarré en juillet 2012 et a été prolongé jusqu'à mi 2017.

Enfin, afin de s'assurer de la sécurité juridique des documents du SAGE, une expertise juridique du cabinet PAILLAT CONTI et BORY, est menée en parallèle de la rédaction des documents, et se poursuivra jusqu'à l'approbation du SAGE. Le marché a démarré en janvier 2013 et a été prolongé jusque mi 2017.

3. Réunions pour le SAGE – Rédaction des documents du SAGE

09 janvier 2014 – GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE « MILIEUX »

Les acteurs concernés par la thématique « milieux » ont été réunis pour approfondir les dispositions visant à préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides. Les échanges ont notamment porté sur la définition d'un ratio de compensation suite à la destruction de zones humides.

2 février 2014 - COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage s'est réuni pour notamment amender les travaux du PAGD, préciser le périmètre sur lequel s'applique les dispositions (périmètre "eaux superficielles et souterraines" et/ou périmètre "eaux souterraines" suivant les enjeux), et approfondir les réflexions sur le règlement. Monsieur le Sous-Préfet de Forbach ainsi que le secrétaire général de la sous-préfecture de Boulay ont également participé à la réunion.

26 mars 2014 – GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE « REMONTEE DE LA NAPPE »

L'animatrice du SAGE a rencontré la DREAL « après-mines » et « milieux naturels » pour préciser notamment les secteurs qui sont susceptibles d'être concernés par la remontée de la nappe et qui ne feront pas l'objet de mesures après-mines, l'objectif étant de définir le rôle du SAGE sur cette problématique.

La disposition qui en découle est la suivante :

Disposition : Il est vivement recommandé aux collectivités territoriales ou leurs groupements compétents en matière d'urbanisme, d'éviter l'ouverture de zones à l'urbanisme dans les zones alluviales (cf carte « zones alluviales définies d'après la carte géologique ») afin de ne pas augmenter les risques pour les biens et les personnes, et de manière à protéger les zones humides qui pourraient alors réapparaître. Le cas échéant, des études complémentaires pourront être réalisées pour évaluer le risque de remontée de la nappe.

Pour les zones en bordure des zones alluviales, il est recommandé d'avoir recours à une expertise géologique pour appréhender le niveau de la nappe et d'adapter les aménagements en conséquence (il pourra être demandé d'éviter la construction de cave par exemple).

7 avril 2014 - GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE « INDUSTRIE »

Un groupe composé de la DREAL (ICPE et milieux naturels), la CCI, l'Agence de l'Eau et des animateurs du SAGE (Conseil Général et ACTeion) s'est réuni afin de déterminer si des dispositions visant spécifiquement les industriels de la plateforme chimique de Carling pouvaient être envisagées en complément des actions qui sont déjà en cours.

La problématique des pollutions industrielles constitue un enjeu majeur du SAGE du Bassin Houiller, et celle-ci doit être clairement affichée dans le PAGD.

Un grand nombre d'actions sont menées – par les industriels et les services de l'Etat – pour répondre à l'objectif de la Directive Cadre sur l'Eau :

- dispositif RSDE (surveillance, étude, plan d'actions...)
- révision des arrêtés préfectoraux réglementant les rejets (les valeurs limites sont revues par rapport à la qualité des milieux)
- piège hydraulique de la plateforme de Carling, avec la prise d'un arrêté pour pérenniser le piège
- concertation des actions au sein de la plateforme

22 avril 2014 – GROUPE DE TRAVAIL « CHAPITRE V »

Un groupe technique s'est réuni afin de travailler sur le chapitre V du PAGD, à savoir le chapitre « Evaluation des moyens matériels et financiers pour la mise en œuvre du SAGE ». L'objectif est de définir les priorités pour les actions, d'évaluer les moyens financiers pour la mise en œuvre des actions, et de définir des indicateurs pour le suivi du SAGE.

27 mai 2014 – COMITE DE PILOTAGE

Le projet de SAGE, enrichi des éléments issus des réunions « techniques », a été présenté aux membres du comité de pilotage. Le bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale a présenté les avancées de l'étude. Il est convenu d'associer les présidents des Etablissements Publics à Caractère Intercommunal à une réunion visant à définir/identifier une structure porteuse qui assurera la mise en œuvre du SAGE. Le Comité de PIlotage relayera l'information relative à la journée du SAGE qui se déroulera le 24 juin 2014 aux archives départementales de Saint-Avold.

11 septembre 2014 – REUNION « STRUCTURE PORTEUSE – MISE EN ŒUVRE DU SAGE »

Afin de mettre en œuvre le SAGE, les collectivités situées dans le périmètre du SAGE doivent faire émerger une structure porteuse. Une réunion a été soigneusement et longuement préparée par les services du Conseil Général et la sous-préfecture pour avancer sur ce point.

A l'issue de cette réunion présidée par Monsieur le Sous-Préfet de Forbach, les collectivités représentées étaient majoritairement favorables à un portage par le Syndicat Mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle. Le montage opérationnel devra être finalisé pour le 01/01/2017, et, en tout état de cause, à la date d'approbation des documents du SAGE pour une mise en œuvre immédiate.

25 novembre 2014 – COMITE DE PILOTAGE

L'objet de cette réunion était de valider sur le plan technique les documents du projet de SAGE : Plan d'Aménagement de Gestion Durable, règlement, évaluation environnementale. Maître Paillat était présente pour répondre aux questions juridiques, Vincent Jolivet du bureau d'études Actéon répondait aux questions techniques.

4. Réunions annexes

L'animatrice du SAGE a participé à des réunions permettant les échanges d'expériences et d'informations.

20 janvier 2014 :

Groupe de travail initié par la DREAL Lorraine pour travailler sur une note visant à prendre en compte les zones humides dans les documents de planification et les actes d'urbanisme.

3 avril 2014 :

Réunion organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour présenter la version finale du guide méthodologique pour la réalisation d'inventaires de zones humides sur le bassin Rhin-Meuse. A cette occasion, l'animatrice du SAGE du Bassin Houiller a présenté la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'inventaire des zones humides du Bassin Houiller.

12 mai 2014 : Réunion des animateurs de SAGE du bassin Rhin-Meuse

La mise en œuvre et la réactualisation des SAGE nécessitent d'échanger régulièrement sur l'ensemble des thèmes concernés et des retours d'expériences d'actions mises en œuvre. Dans ce cadre, L'Agence de l'Eau organise des réunions "techniques" des animateurs de SAGE du Bassin Rhin Meuse. Ces réunions sont consacrées à de courtes présentations suivies d'échanges.

Les discussions et présentations ont porté sur la création d'un « label SAGE », sur la Directive Inondation et sur les évolutions du prochain SDAGE.

19 mai 2014 :

Réunion des présidents de CLE du bassin Rhin-Meuse organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et présidée par son directeur, Paul MICHELET. Monsieur Jean-Claude HOLTZ a représenté la CLE du SAGE du Bassin Houiller. Les attentes des présidents de CLE ont été précisées, avec l'intérêt de partager sur les expériences de chacun. Les principales évolutions du SDAGE sont présentées, ainsi que le fruit des réflexions sur la création d'un « label SAGE ».

3 juin 2014 :

L'animatrice du SAGE a présenté aux membres du Conseil scientifique du comité de bassin de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'inventaire des zones humides du Bassin Houiller.

18 novembre 2014 : Réunion des animateurs SAGE

La mise en œuvre et la réactualisation des SAGE nécessitent d'échanger régulièrement sur l'ensemble des thèmes concernés et des retours d'expériences d'actions mises en œuvre. Dans ce cadre, L'Agence de l'Eau organise des réunions "techniques" des animateurs de SAGE du Bassin Rhin Meuse. Ces réunions sont consacrées à de courtes présentations suivies d'échanges.

Les discussions et présentations ont porté sur l'outil développé par le CEREMA (Maîtrise d'ouvrage DREAL Lorraine) pour la future application réglementaire du SAGE du bassin ferrifère par les services instructeurs et les objectifs qui seront inscrits dans le futur SDAGE pour les masses d'eau.

L'après-midi, une visite sur le territoire du SAGE du bassin ferrifère a été organisée.

20 novembre 2014 : Réunion du Groupe d'Informations sur l'Après-Mines

En vue d'assurer l'échange d'informations sur les conséquences environnementales de l'arrêt de l'extraction minière et sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans le Bassin Houiller, le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, a décidé de mettre en place en 2004 un groupe d'informations. Des réunions annuelles sont l'occasion pour les services et établissements de l'Etat de faire le point sur des sujets inhérents à l'arrêt des mines : mouvements de terrain, surveillance de la remontée de nappe etc. Agnès DAUNOIS, animatrice SAGE, a participé à cette réunion.

24 novembre 2014 : Club régional Zones Humides

De nombreux acteurs, la complexité réglementaire, les contraintes financières, la nécessité de se coordonner sur les zones humides ont conduit La DREAL Lorraine à créer et animer ce club régional. Agnès DAUNOIS, animatrice SAGE, a participé à cette rencontre.

5. Animation dans le cadre de l'élaboration du SAGE

🇫🇷 20 février 2014 – VISITE DE LA STATION DE FOLSCHVILLER

La présidente de la CLE a invité les membres de la commission à venir visiter la station d'épuration de Folschviller, station qui est dotée d'une unité de méthanisation. Une vingtaine de personnes a participé à la visite, dont Monsieur le Sous-Préfet de Forbach.



🇫🇷 20 mai 2014 – VISITE DE LA LAGUNE SIMON 5

La DREAL et le BRGM ont présenté la **station du puits Simon 5 à Forbach** à une vingtaine de personnes intéressées par le sujet, dont 2 représentants du ministère pour l'environnement allemand.



Cette station, mise en service en novembre 2012, a pour objectif de maintenir le niveau du réservoir minier en dessous du niveau d'eau de la nappe phréatique. Les différentes lagunes permettent de diminuer les teneurs en fer et en manganèse contenues dans l'eau pompée.



🇫🇷 24 juin 2014 – JOURNEE DU SAGE

La journée du SAGE a pour objectif de partager et d'échanger sur le projet de SAGE avec l'ensemble des acteurs concernés par le devenir de la gestion de l'eau sur le Bassin Houiller. Les élus du territoire ont apporté leur témoignage d'actions conciliant la protection et la mise en valeur des ressources en eau avec le développement du territoire. Le biologiste, écrivain et président de l'Institut Européen de l'Ecologie, Monsieur Jean-Marie PELT, a été le grand témoin de l'après-midi.

Une soixantaine de personnes a participé à cette journée, parmi lesquelles de nombreux élus ou représentants d'élus.



Mot d'accueil assuré par Simone HAMANN, présidente de la CLE et Brice LEROND, Vice Président du Conseil Général de Moselle.

Sébastien MELLARD, chef de service du centre des Archives Industrielles et Techniques de Moselle nous a accueillis.

Centre des archives de Saint-Avold

⇒ Le matin est consacré à la présentation de l'outil SAGE : qu'est ce qu'un SAGE ? qui l'élabore ? pourquoi un SAGE sur le Bassin Houiller ? quels changements pour le territoire, pour les collectivités ?... En milieu de matinée, une visite de la carrière de Freyming-Merlebach est proposée, un site époustouflant en plein cœur du massif du Warndt.



Visite de la carrière de Freyming-Merlebach

⇒ Une visite commentée de l'exposition "Secrets souterrains : les plans, témoins précieux de l'histoire du charbon mosellan", est commentée par le centre des archives départementales en début d'après-midi.



Visite commentée par les archivistes du CAITM

⇒ Jean-Marie PELT, pharmacien agrégé et botaniste, président et fondateur de l'Institut Européen de l'Ecologie, est notre grand témoin de l'après-midi. Le projet de SAGE est présenté suivant les enjeux "préserver et restaurer les milieux naturels", "améliorer la qualité des ressources en eau" et enfin "appréhender la remontée de la nappe".



La présentation est ponctuée par le témoignage d'acteurs du territoire sur la question de la gestion des zones humides et des cours d'eau, sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre les pollutions, sur la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement...



⇒ Un retour d'expériences d'un SAGE mis en œuvre est présenté par l'animatrice du SAGE III Nappe Rhin. La plus-value du SAGE, et notamment la conciliation des enjeux de l'eau avec l'aménagement du territoire (traduction du SAGE dans les documents d'urbanisme, partenariat SAGE/SCoT) est mis en avant.



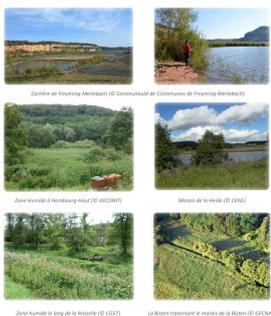
Monsieur Jean-Marie PELT a assuré le mot de clôture



Extrait du programme :



Journée du SAGE du Bassin Houiller
Le 24 juin 2014
Aux archives départementales de Saint-Avold



Programme de la matinée

9h15 : Accueil
Simone HANMANN, Présidente de la Commission Locale de l'Eau
Brice LEROND, Vice-président du Conseil Général de Moselle, dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement

9h30 : Présentation de l'outil SAGE
Qu'est-ce qu'un SAGE ? Qui l'élabore ? Pourquoi un SAGE sur le Bassin Houiller ? Quels apports pour le territoire ? Quels changements pour le territoire, pour les collectivités ? Quel bilan « eau » sur le Bassin Houiller pour quels enjeux ?
Emilie Lebonoff, animatrice du SAGE Bassin Houiller

10h30 : Visite de la carrière de Freyming-Merlebach
La carrière de Freyming-Merlebach a été exploitée pour son sable gréseux qui servait de remblai dans les galeries d'où avait été extrait le charbon. Elle s'étend sur 4 km de long, et près de 900 mètres de large. Comme la nappe phréatique remonte, les deux plans d'eau aujourd'hui visibles ne feront plus qu'un. Le site de la carrière abrite également plusieurs espèces animales rares et remarquables (faucou paléarctique, hibou grand-duc, pélobate lisse, crapaud vert...)
Roland RAUSCH, Vice-président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, maire de Betting
Philippe ROUGET, Ingénieur à la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach

12h : Pause déjeuner
Réservation possible au moment de l'inscription au restaurant « le Royal » à l'Hôpital.

Programme de l'après-midi

Avec la participation de Jean-Marie PELT, grand témoin

13h30 : Accueil et visite de l'exposition
Visite commentée de l'exposition « Secrets souterrains : les plans, témoins précieux de l'histoire du charbon mosellan »

14h30 : Le projet de SAGE du Bassin Houiller
Préserver et restaurer les milieux naturels / Améliorer la qualité de l'eau / Appréhender la remontée de la nappe
Vincent LOUVEY, Bureau d'étude ACTON et Emilie LEBOFF, animatrice du SAGE

Avec le témoignage des acteurs du Bassin Houiller :
Actions mises en place pour lutter contre les pollutions industrielles
Agnès COURTY, Adjointe au Chef de l'Unité Territoriale Moselle à la DREAL

Actions de gestion, de préservation et de mise en valeur de zones humides
Valentin BECK, Maire de Ham-sous-Varsberg, Shiphon LOISSON, 1^{er} adjoint au Maire de Porcellette et Gabriel WALKOWIAK, Maire de Diesen

Gestion de la Rosselle et de ses affluents
Jean-Bernard MARTIN, Président du Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement de la Rosselle (SIEAR), Maire de Cocheren et Conseiller Général de Moselle

Mise en œuvre d'un programme spécifique de reconstruction de l'alimentation en eau potable
Jean-Jacques GRIMMER, Président du Syndicat des Eaux du Winborn

16h30 - Le SAGE III Nappe Rhin, un SAGE mis en œuvre
La concertation locale sur le périmètre du SAGE, partenariat avec les personnes en charge d'aménagement du territoire (traduction du SAGE dans les documents d'urbanisme, partenariat SAGE/SCoT).
Jean-Laurent VONAU, Président de la CLE, et Delphine ROUSSET, animatrice du SAGE

17h : Mot de clôture par Jean-Marie PELT

6. Communication

Sur l'inventaire des zones humides

L'étude d'inventaire des zones humides sur le Bassin Houiller, validé en juin 2012, a été envoyée sous format DVD à l'ensemble des maires concernés, les membres de la CLE, les membres du SCoT du Val de Rosselle et les sous-préfets de Boulay et de Forbach.

Un courrier a été envoyé en janvier 2013 à l'ensemble des personnes concernées par l'étude d'inventaire des zones humides du Bassin Houiller (Etude ASCONIT – 2012), à savoir :

- les membres de la CLE

- les membres du SCoT du Val de Rosselle
- les présidents des EPCI, le président du SIANA
- les maires des communes qui ont été étudiées
- les Sous-Préfets de Boulay et de Forbach

Des modifications ont été apportées aux fiches « zones humides » qui ont été identifiées par le bureau d'études ECOLOR (identification des zones humides de la commune de Saint-Avold) et qui ont ensuite été intégrées à l'étude d'ASCONIT.

L'information a été portée auprès de l'ensemble des personnes destinataires de l'étude en janvier 2014. L'envoi par mail a été privilégié de manière à faciliter l'accès aux documents.

L'étude d'inventaire des zones humides du Bassin Houiller est consultable sur le site de la DREAL (CARMEN).

Sur Internet

Des pages internet consacrées au SAGE du Bassin Houiller sont disponibles à l'adresse suivante : www.sage-bassinhouiller.fr

Les pages sont sur le site internet du Conseil Général de Moselle, dans la rubrique Vivre la Moselle \ Environnement \ SAGE du bassin Houiller :

<http://www.cg57.fr/vivrelamoselle/Pages/Environnement/SAGE-BH/sagebh.aspx>

Les documents du SAGE qui ont été validés par la CLE, les comptes-rendus de réunion, ainsi que les diaporamas qui sont projetés sont téléchargeables sur le site internet.

Le site est régulièrement mis à jour.

Les études validées du SAGE figurent également sur le site gesteau.

www.gesteau.eaufrance.fr

7. Programme prévisionnel

L'année 2015 sera consacrée à l'installation d'une nouvelle CLE et à la validation du projet de SAGE par cette instance renouvelée. Il est prévu de lancer la consultation administrative des organismes publics, et dans la mesure du possible de valider le projet de SAGE amendé après cette 1^o phase.

D'autre part, les démarches nécessaires à la mise en place d'une structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE seront poursuivies.